

┌ CFVU DU 15 NOVEMBRE 2019 ┐

PARTIE – INFORMATIONS

1/ ACCREDITATION FORMATION HCERES

01.01 Accréditation formation Hcéres

Direction de la formation et de la vie étudiante

Service des études

Campus Berges du Rhône

18 quai Claude Bernard – F69365 Lyon cedex 07

Téléphone : +33 (0)4 78 69 73 35 – Télécopie : + 33 (0)4 78 69 70 18

<http://www.univ-lyon2.fr>

CALENDRIER ACCRÉDITATION

Septembre 2019 - Mars 2020

- DFVE en dialogue avec les composantes et les formations : déterminer le cadre général de la NOF (AG, grille de questions, cadrage général, rencontres).
- DFVE + Formation continue : mise en place du processus approche par compétences.
- SAMS : étudier la faisabilité des différentes options discutées, cartographie des applications scolarité.
- Présentation en CFVU du cadre général et proposition d'un calendrier de travail plus détaillé (février / mars 2020).

Mars 2020 - Mars 2021

- HCERES (mi-avril 2020) : retour à l'établissement des rapports d'évaluation champs et formations, pour observations et publication.
- DFVE + responsables des mentions : rédiger le dossier d'accréditation (document global et 1 fiche par formation).
- DFVE en dialogue avec les composantes et les formations : préparer la NOF.
- DFVE + Formation continue (mars - juin) : approche par compétences, rencontres avec composantes.
- SAMS : étude de la nouvelle codification des enseignements sur Apogée ; assurer l'interopérabilité des objets entre les applications.

Mars 2021 - Septembre 2022

- HCERES (juillet 2021) : retour à l'établissement des avis d'accréditation.
- DFVE en dialogue avec les composantes et les formations : formaliser les maquettes (transmettre pour juillet 2021).
- SAMS : modélisation de l'offre de formation sur Apogée.

AIDE A LA RÉDACTION DU DOSSIER D'ACCRÉDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020

VAGUE A

PREMIÈRE PARTIE (ENSEMBLE DE DOCUMENTS ZIPPÉS) :

1. Un document de **présentation politique** du projet d'offre de formation au regard de la stratégie de l'établissement et de celle du site. Ce document présente **la structuration de l'offre de formation**. La présentation se fait en domaines/thématiques/champs de formations. Cette présentation doit permettre d'appréhender la structure de l'offre, sa pertinence, son pilotage et son organisation pédagogique, bien sûr en lien avec le potentiel de l'établissement et les autres parties prenantes des formations du supérieur. Les évolutions par rapport à la précédente offre seront détaillées et justifiées. La politique de l'établissement suite aux nouveaux arrêtés 2018 sera précisée. Un ensemble de suggestions pour la rédaction de ce document, qui a cependant un format libre, est fourni dans la documentation (document DA02).
2. Un document indiquant l'**évolution** précise de l'offre de formations. Elle est décrite dans un fichier Excel spécifique qui est fourni dans la documentation (document DA03).
3. Des documents **annexes** complémentaires pour compléter la vision de l'offre de formation :
 - a. Liste des diplômes universitaires de technologie (document DA04).
 - b. Liste des diplômes de l'établissement relevant, pour l'évaluation, de la Cti (document DA05).
 - c. Liste des diplômes délivrés par l'établissement en son nom propre (DU, DE, etc.) (document DA06).
 - d. Liste des écoles doctorales de l'établissement (document DA07).

DEUXIÈME PARTIE (ENSEMBLE DE DOCUMENTS ZIPPÉS) :

Une fiche de présentation sera fournie **pour chaque formation en demande d'accréditation**. Les modèles des fiches sont fournis dans la documentation.

Pour les formations L, LP et M on fournira (document DA08):

- a. Une fiche par mention de licence.
- b. Une fiche par mention de licence professionnelle.
- c. Une fiche par mention de master

Pour le secteur santé on fournira :

- a. Une fiche pour la PACES (document DA09)
- b. Une fiche par formation universitaire paramédicale (document DA10).
- c. Une fiche par DFG et DFA (document DA11).
- d. Une fiche par DES et CES (document DA12) (les formations conduisant à ces diplômes ne sont pas évaluées par le Hcéres).

DOSSIER D'ACCRÉDITATION

FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

La formation	
Intitulé <i>(préciser le cas échéant si l'intitulé est hors nomenclature)</i> :	
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	
Origine de la formation <i>(préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec structuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création)</i> :	
Champ de formations <i>(indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire)</i> :	
Etablissements <i>(indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation)</i> :	
Parcours <i>(préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation)</i> :	
Lieux de la formation <i>(préciser le cas échéant les délocalisations)</i> :	
Modalités d'enseignement <i>(préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.)</i> :	
Volume horaire de la formation <i>(indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères)</i> :	
Effectifs attendus :	
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	
Commentaires supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période :	